

# [Ciné] Relaxe. L'ultragauche gérée en toute Zénitude.



Publié le 20 mai 2023 | par [Lurinas](#)

**Loin des caméras, l'affaire Tarnac aura continué son œuvre de démolition d'une cellule supposée terroriste. Plus proche des protagonistes concernés, il est enfin permis de mesurer ce que coûte à chacun de vouloir vivre autrement, voire de critiquer le système pour lequel ils auront fait sécession. Un film documentaire retrace les derniers instants du combat juridique mené par des citoyens marginalisés et enfermés par le pouvoir et les médias dans le concept primitivo-manichéen d'ultra-gauchisme.**

L'opération *Taïga* a été menée à grands renforts de conférence de presse en quasi direct, la mobilisation imposante et le discours officiel devant étouffer dans l'œuf tout esprit critique ou analyse journalistique. A ce titre, cela a été un succès : la tempête médiatique a été retentissante, l'opération maîtrisée de bout en bout par le ministère de l'Intérieur, dressé contre 'le groupe de Tarnac', les muscles bandés. Mais pas les neurones.

Le temps de l'exploitation politique passé, le fiasco de l'enquête évacué, les inculpés s'évertuaient à trouver une juste sortie judiciaire, englués qu'ils étaient dans une situation kafkaïenne.

Aujourd'hui encore, ce dossier illustre le mieux les dérives du système antiterroriste français en premier chef, mais également la manière dont un pouvoir peut instrumentaliser les combats politiques et idéologiques.

Les images dans les journaux télévisés se sont voulues spectaculaires, les éléments de langage ciselés et apeurants. Il s'agissait de rebondir efficacement et avec une facilité déconcertante sur la fantasmagorie qui

suinte de l'étiquette 'anarcho-autonome d'ultra gauche'. Loin de la prudence sémantique, les termes sont empilés. De quoi faire bondir n'importe quel toutologue, tirer à la ligne le premier éditorialiste venu.

Mais derrière la belle affiche et entre les lignes du scénario grossièrement écrit, une fois éteints les projecteurs et coupés les microphones, le fiasco pointait discrètement. Jusqu'à l'acte de relaxe final.

L'occasion nous est donnée de revenir sur cet épisode (**LaTéléLibre a suivi l'affaire à l'époque**), de partager avec vous l'intérêt du film documentaire et d'ouvrir le débat sur une évolution certainement en cours des formes de confrontation entre le pouvoir et les mobilisations actuelles.

### Du tarmac et des plumes

Un peu d'histoire. Brève, car le dossier est dense de 40 000 à 50 000 pages cotées. L'**'affaire de Tarnac'** débute le 16 avril 2008, avant même que la justice ne s'en saisisse. Une enquête préliminaire est alors ouverte par le parquet de Paris concernant 'les activités clandestines d'un groupe anarcho-autonome pour des faits pouvant s'analyser en association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme'. Le procureur est convaincu par les rapports des services, obnubilés eux-mêmes **jusqu'à l'obsession**.

*« Selon des informations communiquées par la direction centrale des renseignements généraux, il existerait sur le territoire national une structure clandestine anarcho-autonome entretenant des relations conspiratives avec des militants de la même idéologie implantés à l'étranger et projetant de commettre des actions violentes dans le but de troubler gravement l'ordre public par l'intimidation », selon le patron de la sous-direction antiterroriste (SDAT)*

Le 11 novembre 2008, au petit matin, 150 gendarmes et policiers investissent un petit village du plateau des Millevaches, en Corrèze, dans lequel se sont installés depuis le début des années 2000 des jeunes gens, 'néoruraux' (bobos dans le langage actuel dévalorisant) pour les uns, 'anarcho-autonomes' pour les autres. Le ministère de l'Intérieur se félicite d'un coup de filet d'activistes qui seraient à l'origine des sabotages de lignes TGV, causant plusieurs fois l'arrêt du trafic ferroviaire par le truchement de crochets posés sur les lignes de courant aérienne.

L'épicerie de Tarnac et la ferme du Goutailoux sont notamment perquisitionnées. La culpabilité des personnes interpellées ne laisse aucun doute à quiconque et le récit policier file droit sur les rails.



(Une de Libération dès le lendemain des interpellations)

Le wagon policier fait suite à la locomotive médiatique. 96 heures de garde à vue pour dix personnes, de la détention provisoire en sus pour certains. L'inculpation est forte : association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste (**Julien Coupat** étant poursuivi quant à lui pour hypothétiquement direction et organisation de ces malfaiteurs).

Les années de contrôle judiciaire vont s'enchaîner. Une pleine décennie de procédure. Mis sur écoute, géolocalisés... **Rien de bien original**. De quoi remettre en lumière les méthodes peu orthodoxes de la police antiterroriste, soupçonnée de manipulation (écoutes sauvages de l'épicerie de Tarnac, subornation de témoin, faux et usage de faux en écriture publique concernant un procès-verbal de filature, usage d'une balise GPS clandestine...).

De ce 'groupuscule', le parquet reconnaît qu'il n'a pas assez d'éléments pour leur imputer des dégradations ou retenir une quelconque 'association de malfaiteurs' (**dénomination fourre-tout bien pratique**), si bien que même la circonstance aggravante d'entreprise terroriste est abandonnée.

Le dossier ne contient que des écrits, cinq milles livres mis à disposition dans la bibliothèque solidaire de Tarnac, plus ou moins qualifiés de subversifs... Tout est charge et subjectivité à l'encontre de qui veut s'isoler, se cacher pour mener des activités supposées clandestines. Pourtant, aucune preuve. Ni matérielle, ni probante. Pas plus de témoin direct.

En 2018, la justice ne pouvait faire moins que de relaxer la plupart des prévenus (des délits mineurs sont retenus, tel le refus de prélèvement d'empreintes digitales) : le groupe de Tarnac était une fiction. C'est ce dernier épisode que le **film documentaire Relaxe** se propose d'évoquer en suivant l'une des inculpés pendant les deux mois qui précéderont cette conclusion heureuse.

Au final, un effondrement magistral du dossier. Le film documentaire d'Audrey Ginestet est sans nul doute salutaire pour relire cet invraisemblable fiasco politique, policier, avant que judiciaire. Si le dossier était rendu artificiellement épais, les charges retenues se sont faites plus fines que le trait de coupe d'un cutter lacérant ces dizaines de milliers de pages.

## Séances de relaxation

Audrey Ginestet profite de sa proximité familiale et confiante avec Manon Glibert, clarinettiste, pour livrer un contre-récit intimiste de la retentissante affaire de Tarnac.

La vulnérabilité des protagonistes en général, de Marion Glibert en particulier, est compensée par une solide amitié, lui permettant de faire front aux rouleaux médiatique, politique et juridique. Une oppression qu'il faut apprendre à apprivoiser dans son quotidien, domestiquer, rendre digeste.

Nous découvrons les réflexes de survie qui auront envahi chacun des inculpés. Parmi iceux, dès 2008, celui d'archiver sur un ordinateur les quelques milliers de cotes du dossier. Et chacun de mémoriser à mesure les lignes et les pages qui sont supposées démontrer l'atteinte à la sûreté qu'ils faisaient peser sur l'État.

Le documentaire se focalise sur la défense collective, montre combien la bataille doit être menée dans les détails et avec acharnement pour être pertinente. La réalisatrice organise une répétition filmée du débat contradictoire qui va advenir au tribunal.

*« Tuer la fiction, une bonne fois pour toutes. [Il s'agissait de] montrer sur quelles vies, quels mondes, quels paysages l'accusation avait été portée. Manon n'a rien d'une figure stéréotypée de révolutionnaire ou d'intellectuelle, elle est toute entière dans la vie qu'elle a choisie : avec les enfants du village, avec ses amis, avec les réfugiés qu'elle accueille, à l'épicerie, à la ferme, ou sur scène comme musicienne... », selon le vœu de la réalisatrice*

Au procès, après moultes préparations et exercices d'entraînement, autant de simulacres de tribunal, Manon Glibert lira une déclaration aux allures de manifeste. On comprend alors que, face à la justice, ils étaient à la fois seuls et tous ensemble.

La force de l'amitié et le soutien judiciaire auront été essentiels pour résister au-delà des combats idéologiques, des idées politiques. Ne pas se résigner, grâce aux autres. Car le mot magique 'terroriste' vise à engendrer la haine d'une nation avant tout procès, à être mis au ban de la société rejetant cet ennemi intérieur désigné. Étiquette infamante.

Avant l'engagement politique, il y a l'envie de construire une existence en dehors des impératifs dominants, de chercher des pratiques quotidiennes qui ouvrent sur d'autres possibles. De cela, le pouvoir tirera des lectures biaisées de ces aventures humaines, des relations qui les animent. Il y a une motivation de la part des services policiers à construire autre chose, un récit éveillant la crainte envers les personnes différentes, forcément louches, cependant que la peur de la méga-machine œuvrant plus ou moins subrepticement sans coups férir devrait opérer plus largement. Une méga-machine qu'il conviendrait de déboulonner.

Malgré quelques petits défauts de réalisation, ce film atteint l'essentiel : retranscrire la vertigineuse expérience de l'individu autonome confronté à l'État normatif, rendre palpable la fiction montée de toutes pièces, mesurable la réalité d'un pan de vie que l'État souhaite corriger. Fossé abyssal. Marquante leçon.

De ces dix ans d'instruction, de mises en examen, le tribunal correctionnel estime que le 'groupe de Tarnac' n'en était pas un, et les prétendus malfaiteurs n'en sont plus. À la fin de *Relaxe*, un grand autodafé est organisé, les procès-verbaux et toutes les pièces du chronophage dossier s'envolent au fur et à mesure de leur combustion, avec une navrante rapidité. La douloureuse expérience s'évapore, de cette catharsis émerge la victoire acquise et radieuse.

En ces moments répressifs, une telle fin heureuse en ira-t-il pour tous les futurs militants inquiétés ?

## La coercition qui vient

Les policiers et l'État avaient tapé très fort. Cela avait été une arrestation médiatique, spectaculaire, confortée par un storytelling très puissant auquel presque personne n'avait résisté. Le scénario était attrayant.

*« Si vous n'y prenez pas garde, les journaux vous amèneront à haïr les opprimés et à aimer les oppresseurs », Malcom X*

Depuis 2008, **l'hystérie sécuritaire** ne faiblit pas. Pas moins **sous la présidence de qui appelait à s'en méfier**. Aujourd'hui encore, il s'agit de dissuader.

Il n'est peut-être plus aussi aisé de pratiquer la politique du soupçon, de faire à l'instar de celle du Goutailoux de toute ferme une base logistique arrière, de leurs habitants et contacts une ébauche de réseau européen terroriste, projetant des actions violentes avec des artifices de rapports et d'enquêtes orientés. Il n'en reste pas moins que les partisans de la subversion seront considérés par tout pouvoir en place avec méfiance : c'est que leurs idées diffusent à mesure que les gouvernements eux-mêmes se fourvoient, se corrompent. Difficile équation pour ces derniers.

Le moment est justement à l'opposition, exacerbée et déterminée. A une autre forme d'opposition. C'est que **les tribunes de scientifiques se succèdent mais n'ont plus** guère d'impact. Les alertes classiques ne suffisant plus, la **tactique de désobéissance civile** fait florès auprès de plus en plus de militants. Alors la réaction judiciaire croît, sur de simples bases délictuelles, **les juges ne semblent pas encore prêts à mettre en avant leur propre responsabilité morale** pour soutenir d'une manière ou d'une autre ces actions : ils ne sont pas encore convaincus en leur for intérieur qu'un **'péril grave et imminent'** pourrait survenir, l'abattage se poursuit donc à l'encontre des militants stoppant la circulation, peinturlurant **symboliquement de boues argileuses** ou d'eau colorée les distributeurs automatiques de billets. Parallèlement, la répression s'amplifie à l'encontre de ceux dont le métier est de témoigner : **les abus face aux journalistes** ne sont plus exceptionnels, le **schéma national du maintien de l'ordre** n'est que rarement scrupuleusement respecté.

Aussi, le pouvoir est nerveux, car la répression est limitée à des résultats quantitatifs mais pour des délits trop superficiels à leurs yeux. Arrêtés **anti-casserolades**, interdictions de manifestations spontanées, périmètres de sécurité, drones, enquêtes administratives préalables sur toutes les personnes habilitées à entrer dans des périmètres précis (festival de Cannes), interdiction des manifestations, périmètre de protection pour mettre le président de la République à distance de la population le 8 mai dernier, cordons de gendarmes mobiles pour empêcher certains accès publics, autorisation de **survol par des drones** dans certains quartiers... Les mesures d'interdiction de manifestation et de restriction des libertés publiques se multiplient mais n'impressionnent plus autant devant la fronde qui se dresse. Pour le dire crument : la spirale sécuritaire, la dérive de type autoritaire et en tout cas policière, va se révéler vite insuffisante.

Oui, les urgences, aussi multifactorielles qu'elles sont, font essaimer des actions éparses et hétéroclites. Les actions se pérennisent actuellement efficacement, **comme le détaille Aric McBay**, autour d'une culture vivante, d'une culture de l'opposition, des bénéfices de l'action au profit d'une cohésion de groupe(s), une solidarité et une abnégation, du soutien moral et matériel aux militants de première ligne, des communautés fortes, la construction consciente du mouvement en cours. Perturbations et désobéissances sont dorénavant deux facteurs de nette supériorité pour permettre l'obtention rapide de concessions. Ca commence à s'échapper en tout sens.

Que prédire d'un tel état des forces en présence ? La confrontation va atteindre un paroxysme. Comme le note encore Aric McBay, 'l'efficacité entraîne la répression, et vous pouvez mesurer le degré de peur qu'inspirent les vraies coalitions à l'aune de la violence avec lesquelles le pouvoir les réprime'. Et dans le même temps, comme un effet boule de neige, cette répression, confrontation charnelle et psychologique avec les systèmes coercitifs et de violence légitime dédiés au pouvoir, de faire d'autant plus acquérir de nouvelles expériences personnelles plus radicalisantes. Assimilées, intégrées, ces expériences renforcent à leur tour les communautés, les mouvements.

Déjà, il ne semble plus suffire de marginaliser ceux qui ne se plient pas/plus et risquent de déplier autrui, plus aussi facile de neutraliser les inconciliables, ceux qui ne se soumettent pas et risquent d'entraîner plus largement d'autres concitoyens dans les luttes sociales, environnementales... Si la machine policière **monte de toutes pièces** par habitude plus que par pertinence, **mouline de la matraque** et **multiplie les gardes-à-vue abusives**, par contre, la machine judiciaire n'est plus aussi docile à accepter d'ouvrir des informations judiciaires pour des activités terroristes imaginaires, à avaliser toute construction à charge sous des prétextes fallacieux. . Alors comment continuer à broyer pour refréner ?

Le gouvernement et son ministre de l'Intérieur en tête ont donc décidé de condamner sans passer par la case judiciaire, leur seule conviction devant convenir pour convaincre l'opinion publique sans passer par le tribunal qui se réclamait justement de représenter ladite société. L'illicéité d'un pseudo terrorisme n'est pas valable, non probante, leur reste alors le pouvoir des mots, pour mieux manipuler les esprits. Et le terrorisme de devoir perdurer à terroriser par sa seule image imposée par persistance rétinienne/cérébrale, son seul terme a

*minima* : qualifier qui de **terroriste intellectuel**, qui d'écoterroriste... La qualification de 'terroriste' par les gouvernants a pour but de neutraliser politiquement, à défaut de judiciairement, ceux qui mettent en question la légitimité du pouvoir en place. De les disqualifier en rendant leur parole inaudible et de justifier l'usage de la force pour les arrêter voire les anéantir via des mesures d'exceptions légitimées *de facto*. La qualification de 'terroriste' permet au pouvoir de justifier l'exercice d'une violence potentiellement sans limites, hors toute procédure légale et judiciaire.

L'avenir dira qui des activistes disséminés et territorialisés tels les **Soulèvements de la Terre** (dont la **dissolution a échoué**), également **Extinction Rebellion**, **Scientist Rebellion**, etc. ou de la politique coercitive et carcérale centralisée submergera l'autre.

**« A la différence des systèmes totalitaires qui n'admettent aucune opposition organisée et qui mettent tout en œuvre pour briser les ressorts de la société civile, les régimes autoritaires, eux, tolèrent apparemment l'opposition et se contentent de la surveiller étroitement, de la diffamer, d'effrayer ceux qui voudraient la rejoindre, nous sommes sans hésitation possible entrés dans une phase d'autoritarisme politique exacerbé », selon François Jarrige, historien**

Chacun se doit de comprendre cette mécanique qui se joue à l'encontre de tels mouvements de militants, ce rouage du processus punitif à l'encontre des citoyens se voulant libres, se souhaitant vivre autrement que dans un monde de plus en plus critiqué et critiquable.

**« Vous vous attendiez [Madame la juge] à voir ce fameux groupe de Tarnac. Un gourou, une secte, des 'militants politiques', des 'anarcho-autonomes', des professionnels de l'émeute ou des théoriciens de la révolution violente, que sais-je. Mais finalement, vous vous êtes retrouvés face à nous : Manon Glibert, Julien Coupat, Benjamin Rosoux, Elsa Hauck, Bertrand Deveaux, Christophe Becker, Yildune Lévy... et nous sommes apparus banals, normaux. Vous nous avez d'ailleurs posé des questions tout à fait singulières à la barre : Manon joue-t-elle du pipeau ou de la flûte traversière ? Benjamin, son IEP, c'était à Paris ? Ah non, Rennes. Et vous vous en sortez financièrement avec les 750 euros de votre contrat aidé ? [...] Ce que nous avons fait pendant ces dix années, c'est ce que nous savons faire : nous battre. C'est ce que les gens comme nous savent faire : se battre, résister. Il s'agissait de se tenir à un refus central et souverain : celui de ne pas accepter d'être écrasés. Les forces coalisées contre nous étaient massives et puissantes. Il nous a fallu trouver les ressources, le temps, la force et les complicités. Nous nous sommes tenus à cette infime mais irréductible vérité : vous ne nous écraserez pas. Le nous ici, ne se limite pas à nous huit. [...] Si la qualification terroriste est tombée, si l'association de malfaiteur est à terre, [...] c'est que nous avons travaillé d'arrache-pied. Cette destruction méticuleuse des charges contre nous, nous ne l'avons pas entreprise assis confortablement dans de beaux salons dorés entourés de batteries de juristes et de professionnels de la communication. Non, cette défense nous l'avons menée tard la nuit, entre deux biberons, tôt le matin, avant d'aller travailler. [...] C'est une des asymétries criantes de cette audience, vous êtes finalement moins libre que nous. Nous, nous pouvons ne pas jouer au jeu de la justice, pas vous. Même si humainement, vous savez que tout cela est une farce, vous y êtes tenue, institutionnellement, symboliquement. Vous ne pouvez pas réellement nous juger, vous pouvez seulement essayer de sauver l'institution. », selon Mathieu B. lors de sa déclaration finale devant le tribunal de grande instance de Paris le 12 avril 2018**

Il y aurait donc en France une résurgence d'une extrême gauche violente. Discours constant depuis le mouvement anti-Contrat première embauche (CPE) de 2006. L'excuse est bonne pour procéder à la surveillance de certaines communautés, quelques associations, divers mouvements. De renseigner leurs opinions. De veiller aux nouvelles formes de militantismes, peu importe leur légitimité. Mais le moment est à d'autres urgences : acculé, chacun viendra peut-être à y prendre part.

Nous pouvons nous interroger sur la possibilité de critiquer l'ordre du monde et que d'aucuns aident le droit de l'espérer tout autre, de l'affirmer tout haut. Depuis la lointaine affaire Tarnac, les derniers événements brièvement relatés permettent d'en douter.

**Lurinas**

**Liens**

**Séances** de **Relaxe, d'Audrey Ginestet** (Deuxième ligne films, France, 2022)

**Tarnac, magasin général**, de David Dufresne (éd. Calmann-Levy)